



AnimAppli

NOM du SEJOUR ou de l'ACCUEIL de LOISIRS

Afin que chacun puisse profiter de son séjour et vivre des vacances agréables et enrichissantes, nous vous demandons d'adhérer obligatoirement à cette charte élaborée avec les participants, les animateurs et la direction :

- TOUTE CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISEES ET DE SUBSTANCES PROHIBEES EST FORMELLEMENT INTERDITE.
- LES BOISSONS ALCOOLISEES NE SONT PAS AUTORISEES,
- CHAQUE PERSONNE DOIT RESPECTER SES CAMARADES, LES ADULTES, LES LIEUX ET LE MATERIEL MIS A DISPOSITION
- TOUT ACTE DE DEGRADATION VOLONTAIRE DES LOCAUX SERA SEVEREMENT SANCTIONNE,
- CHAQUE PERSONNE DOIT METTRE « LA MAIN A LA PATTE » POUR AIDER AU DEROULEMENT DU SEJOUR,
- CHAQUE PERSONNE DOIT RESPECTER L'ENVIRONNEMENT, LA CULTURE ET LES GENS DE LA REGION OU DES COMMUNES QUI NOUS ACCUEILLENENT,
- IL EST INTERDIT DE MANGER DANS LES CHAMBRES ET D'Y PENETRER AVEC SES CHAUSSURES,
- POUR LE BON DEROULEMENT DU SEJOUR, IL EST NECESSAIRE DE RESPECTER TOUS LES HORAIRES DEFINIS ENSEMBLE AU DEBUT DU SEJOUR (RASSEMBLEMENTS, REPAS, COUCHER, LEVER, DEPARTS...),
- POUR LA SECURITE DE TOUS, IL EST NECESSAIRE D'AVOIR UNE HYGIENE DE VIE EN RELATION AVEC LES ACTIVITES PRATIQUEES DURANT LE SEJOUR (ALIMENTATION, REPOS REPARATEUR, GESTION DE L'EFFORT.....)
- L'UTILISATION DES TELEPHONES PORTABLES SE FERA EXCLUSIVEMENT AUX HORAIRES INDIQUEES



En tenant compte de ce règlement voici comment je peux m'engager dans le séjour :

- **JE RESPECTE** LE REGLEMENT INTERIEUR EN VIGUEUR,
- **JE RESPECTE** L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE TANT DANS LEURS PERSONNES, LEURS CONVICTIONS QUE DANS LEURS BIENS (LES AUTRES PARTICIPANTS, ANIMATEURS, PERSONNELS TECHNIQUES, ADULTES, ETC...),
- **JE PEUX APPORTER MON AIDE** A QUICONQUE LORSQUE JE LE JUGE NECESSAIRE,
- **SI JE SUIS VICTIME** DE VIOLENCE VERBALE OU PHYSIQUE OU SI L'UN DE MES CAMARADES EN EST VICTIME, J'APPELLE IMMEDIATEMENT UN ADULTE RESPONSABLE.
- **J'ASSUME** MES FAUTES OU MES ERREURS ET J'ACCEPTÉ LES SANCTIONS QUI EN DECOULENT DANS LA MESURE OU CELLES-CI SONT PREVUES PAR LE REGLEMENT INTERIEUR.
- **JE RESPECTE LE MATERIEL** ET LES LOCAUX MIS A MA DISPOSITION.



L'organisation et le règlement proposé ici est aussi une manière de garantir une série de droits individuels pour moi et mes camarades.

- **J'AI LE DROIT A L'EGALITE** DANS LE RESPECT DU ROLE DE CHACUN,
- **J'AI LE DROIT A LA DIFFERENCE** (TENUE VESTIMENTAIRE, OPINION, ETC...) DANS LA MESURE OU JE RESPECTE LA REGLE.
- **J'AI LE DROIT** DE PROFITER D'UN ACCUEIL DE QUALITE (ANIMATEUR A MON ECOUTE, CONFORT, HYGIENE, QUALITE DES REPAS, ETC...)
- **J'AI LE DROIT DE DEFENDRE MES OPINIONS** ET D'EXERCER MON ESPRIT CRITIQUE DANS LA LIMITE DU RESPECT DES OPINIONS DES AUTRES ET SI JE SUIS MOI-MEME EN CAPACITE D'ACCEPTER LES CRITIQUE D'AUTRUI.
- **J'AI LE DROIT A LA CONFIDENTIALITE** C'EST A DIRE AU RESPECT DE MA VIE PRIVEE, A L'INFIRMERIE EN PARTICULIER, CONCERNANT MA SANTE, DANS MA CHAMBRE, ET SUR TOUT CE QUE JE CONFIE AUX ADULTES

égalité



Association Service Jeunesse - 105 C Rue Jean De Cambiaire 97480 SAINT JOSEPH

Tél. : 06 222 78 666 Contact : asj@servicejeunesse.asso.fr

Association loi 1901 (W595002759) agréée Jeunesse Education Populaire (59JEP 1856)

Agréée Education Nationale - Siret : 44514448800027 - APE / NAF : 9499Z



AnimAppli



COMMENT PARTICIPER

- **J'AI LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ** PAR L'INTERMÉDIAIRE DES DIFFÉRENTS MOYENS DÉPLOYÉS AU COURS DU SÉJOUR (AFFICHE, GROUPE INFO, ...)
- **J'AI LE DROIT DE DEMANDER DE L'AIDE** EN CAS DE DIFFICULTÉS PERSONNELLES, AUX ADULTES PRÉSENTS DANS LE SÉJOUR
- **J'AI LE DROIT DE PASSER MES VACANCES** DANS DES CONDITIONS MATÉRIELLES DÉCENTES : LOCAUX PROPRES ET CONFORTABLES, SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS.
- **J'AI LE DROIT DE PARTICIPER** À TOUTES LES ACTIVITÉS QUI ME SONT PROPOSÉES DANS LE BUT DE ME DÉTENDRE ET DE M'ÉPANOUIR AU COURS DE MON SÉJOUR.

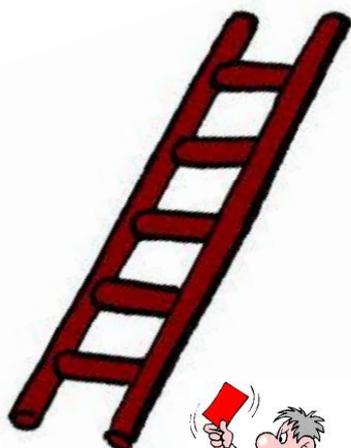
En cas de manquement au règlement intérieur, je devrais répondre de mes actes et les assumer en respectant les sanctions qui me seront données par le groupe d'adulte, représentant du séjour.



Deux types de sanctions sont prévus :

- les sanctions immédiates avec effet immédiat durant le séjour,
- les sanctions, ou complément de sanctions avec sursis que je devrais effectuer en plus des nouvelles sanctions prises si je commets de nouveau un manquement au règlement intérieur du séjour.

L'échelle des sanctions ci-dessous aidera l'équipe, l'organisateur et les parents à prendre une décision en fonction des circonstances et du degré de gravité des actes commis par l'intéressé.



- **ISOLEMENT** DU GROUPE PLUS OU MOINS LONG SELON LES CIRCONSTANCES,
- **REPARATION** DES DÉGÂTS ET DES FAUTES COMMISES PAR DIFFÉRENTS MOYENS À DISPOSITION DU SÉJOUR OU INHÉRENTS AUX CIRCONSTANCES,
- **PARTICIPATION OBLIGATOIRE** À DES TRAVAUX D'INTÉRÊTS COLLECTIFS,
- **PRIVATION D'UNE ACTIVITÉ,**
- **PRIVATION D'UNE SORTIE** AVEC LE GROUPE,
- **RENVOI** DU SÉJOUR ET ACCUEIL DANS UN AUTRE SÉJOUR AROEVEN,
- **RENVOI DÉFINITIF** DU SÉJOUR DANS LA FAMILLE,



Association Service Jeunesse - 105 C Rue Jean De Cambiaire 97480 SAINT JOSEPH

Tél. : 06 222 78 666 Contact : asj@servicejeunesse.asso.fr

Association loi 1901 (W595002759) agréée Jeunesse Education Populaire (59JEP 1856)

Agréée Education Nationale - Siret : 44514448800027 - APE / NAF : 9499Z